

## Avant de commencer

Ce formulaire doit être rempli à l'aide d'un logiciel Adobe, comme Adobe Reader ou Adobe Pro.

Afin de vous assurer que votre demande est remplie de façon précise et complète, vous devez utiliser un logiciel Adobe pour remplir le présent formulaire.

Même si votre formulaire peut sembler être rempli correctement avec un logiciel autre qu'Adobe, le logiciel Adobe est le seul qui conservera correctement les détails de votre demande.

Les logiciels autres qu'Adobe comprennent votre navigateur internet (p. ex. Google, Firefox, Internet Explorer).

Les demandeurs qui remplissent ce formulaire avec un logiciel autre qu'un logiciel Adobe devront **remplir et soumettre** à nouveau leur formulaire à l'aide d'un logiciel Adobe avant qu'il puisse être accepté.

### POUR REMPLIR CE FORMULAIRE DE DEMANDE :

1. Téléchargez une version gratuite d'Adobe Reader si ce logiciel n'est pas déjà installé dans votre ordinateur <https://get.adobe.com/reader/>
2. Enregistrez ce formulaire de demande dans votre ordinateur avant de commencer à le remplir.
  - Fichier > Enregistrer sous > [donner un nom au fichier] > Enregistrer
  - Ne remplissez PAS ce formulaire dans la fenêtre de votre navigateur.
3. Ouvrez le fichier dans votre ordinateur.
  - Assurez-vous que le fichier s'ouvre dans le logiciel Adobe.
  - Vous pouvez remplir ce formulaire à votre rythme, en tout temps. N'oubliez pas d'enregistrer votre fichier de temps à autre..
  - Lorsque vous avez terminé, enregistrez le fichier.
4. Faites parvenir par courriel le formulaire PDF Adobe dûment rempli, les factures, les preuves de paiement et tout autre document justificatif sous forme de pièces jointes à [AgRuralPrograms@ontario.ca](mailto:AgRuralPrograms@ontario.ca)
  - N'envoyez pas votre document à l'aide d'Adobe Cloud.

**IMPORTANT** : Avant de commencer, veuillez suivre les étapes suivantes :

- Inscrivez-vous au Système central d'enregistrement pour les paiements de transferts (SCEPT) — suivez les instructions à <https://www.ontario.ca/fr/page/obtenir-du-financement-du-gouvernement-de-lontario>. Besoin d'aide pour vous inscrire au SCEPT? Communiquez avec le Service d'assistance de Subventions Ontario au 1 855 216-3090 ou au 416 325-6691
- Inscrivez-vous au transfert électronique de fonds (TEF) — suivez les instructions à <https://www.doingbusiness.mgs.gov.on.ca/mbs/psb/psb.nsf/french/directdeposit-fr> pour remplir le [Formulaire d'inscription des fournisseurs et demande de transfert électronique de fonds \(dépôt direct\)](#)

Vous devez obligatoirement vous inscrire avant que l'Ontario puisse accepter le présent formulaire de demande.

J'atteste ce qui suit :

Je suis inscrit au SCEPT et au TEF et je me suis assuré que mes renseignements sont exacts; ou

J'ai rempli toutes les étapes requises pour m'inscrire au SCEPT et au TEF

## Partie 1 : Coordonnées de l'entreprise

### A. Personne-ressource de l'entreprise et nom de l'entreprise

Prénom	Nom	Titre du poste
--------	-----	----------------

Nom commercial de l'entreprise ou de l'organisme (nom sous lequel d'entreprise exerce ses activités)

Dénomination sociale (nom légal) de l'entreprise ou de l'organisme (nom complet sous lequel l'entreprise est inscrite)

Même que le nom commercial ou :

Courriel de l'entreprise

Téléphone

### Adresse postale de l'entreprise

Adresse

Ville

Municipalité

Province

Code postal

## B. Numéro d'entreprise — numéro de client de l'Agence du revenu du Canada

Le numéro d'entreprise est le numéro d'identification de neuf chiffres servant à inscrire les comptes de programme de votre entreprise auprès de l'ARC au Canada. Les numéros de compte de programme sont constitués de trois éléments : le numéro d'entreprise suivi de deux lettres identifiant le programme et d'un numéro de référence à quatre chiffres.

[cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/tpcs/bn-ne/wrks-eng.html](http://cra-arc.gc.ca/tx/bsnss/tpcs/bn-ne/wrks-eng.html)

RC	0	0	0	
----	---	---	---	--

OU

Je n'ai/nous n'avons pas de numéro d'entreprise

## C. Numéro d'inscription des entreprises agricoles (NIEA), le cas échéant.

Un numéro d'inscription des entreprises agricoles (NIEA) pour une entreprise admissible peut être obtenu en s'inscrivant auprès de la FAO, de la FACO ou du SNC-O. Il s'agit d'un numéro de six ou sept chiffres. Les entreprises agricoles dont le revenu agricole brut est égal ou supérieur à 7 000 \$ (à des fins fiscales) ont l'obligation légale d'inscrire leur entreprise.

Le cas échéant, veuillez indiquer si vous vous qualifiez pour l'une des exemptions suivantes concernant le NIEA. Vous devrez peut-être fournir d'autres documents pour confirmer le statut de votre exemption

Exemption religieuse

Exemption pour motifs culturels

## D. Structure de propriété

Entreprise individuelle

Partenariat de professionnels agréés ou accrédités

Entreprise constituée en société

Organisme communautaire ou autre organisme sans but lucratif

Cooperative

## E. Type d'entreprise

Entreprise agricole

Service d'emballage primaire hors

ferme et d'écimage du maïs

Aquaculture

## F. Critères s'appliquant au plan par écrit pour prévenir la propagation des maladies

Pour que des dépenses soient admissibles, l'employeur doit avoir un plan par écrit qui documente les mesures en place pour limiter la propagation des maladies dans l'ensemble de l'exploitation. Le plan par écrit doit être appuyé par le comité syndical ou le comité de santé et de sécurité pertinent, le cas échéant. L'employeur doit présenter un exemplaire de son plan écrit avec le présent formulaire de demande. Confirmer les points suivants concernant le plan écrit :

L'employeur possède un plan par écrit qui documente les mesures en place pour limiter la propagation des maladies dans l'ensemble de l'exploitation. L'employeur soumet un exemplaire de son plan écrit avec le présent formulaire de demande, et :

Le comité syndical ou le comité de santé et de sécurité pertinent appuie le plan écrit, le cas échéant.

**G. Décrivez votre entreprise/organisme et les produits/services offerts.**  
(maximum de 200 mots)

**H. Nombre d'employés**

		Ventilation		
		Travailleurs nationaux	Travailleurs étrangers temporaires	Travailleurs saisonniers
Employés	Nombre total			
À temps plein (30 h et plus par semaine)				
À temps partiel (moins de 30 heures par semaine)				

**I. Décrivez le projet et la manière dont il freinera la propagation de la COVID-19 dans l'ensemble de l'exploitation.** (maximum de 200 mots)

## J. Production

Production principale — Cette production rapporte la majeure partie de votre revenu brut

Cultures agricoles	Élevage	Transformation des aliments et des boissons	Commerce de gros et de détail
Plantes oléagineuses et céréales (1111)	Bovins de boucherie, y compris parc d'engraissement (11211)	Fabrication d'aliments pour animaux (31111)	Grossistes-marchands de produits agricoles (4111)
Légumes et melons (1112)	Bovins laitiers et production laitière (11212)	Mouture de céréales et de graines oléagineuses (3112)	Grossistes-marchands de produits alimentaires, de boissons et de tabac (413)
Fruits et noix (1113)	Porcs (11221)	Fabrication de sucre et de confiserie (3113)	Grossistes-marchands de machines, de matériel et de fournitures (417)
Culture vivrière en serre (11141)	Volaille et production d'œufs (1123)	Fabrication de produits de boulangerie et de tortillas (3118)	Magasins d'alimentation (445)
Culture en pépinière et floriculture (11142)	Moutons (11241)	Mise en conserve de fruits et de légumes et fabrication de spécialités alimentaires (3114)	<b>Autres</b>
Production de sirop d'érable et d'autres produits de l'érable (111994)	Chèvres (112420)	Fabrication de produits laitiers (3115)	Activités de soutien aux cultures agricoles (115110)
Autres cultures agricoles (1119) (p. ex. betteraves à sucre, foin, herbes, épices, menthe ou houblon)	Aquaculture (112510)	Fabrication de produits de viande (3116)	Activités de soutien à l'élevage (115210)
<b>Fabrication générale</b>	Apiculture (112910)	Fabrication de boissons gazeuses et de glace (312110)	Services vétérinaires (541940)
Fabrication du tabac (3122) (Remarque : la fabrication de cigarettes n'est PAS admissible)	Animaux à fourrure et lapins (112930)	Brasseries (312120)	Activités de production d'électricité (221119)
Usines de fibres, de filés et de fils (3131)	Chevaux et autres équidés (112920)	Vineries, y compris les cidreries (31213)	Réseaux d'aqueduc et systèmes d'irrigation (22131)
Usines de tissus (3132)	Autres types d'élevage y compris les wapitis, cerfs et lamas (1129)	Distilleries (31214)	Transport ferroviaire (482)
Fabrication de produits en papier transformé (3222)	<b>Fabrication de produits chimiques</b>	Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer (3117)	Transport par camion (484)
Fabrication de machines pour l'agriculture, la construction et l'extraction minière (3331)	Autres produits chimiques organiques de base (325190)	Fabrication d'aliments à grignoter (31191)	Entreposage (493)
	Produits pharmaceutiques et médicaments (3254)	Fabrication de café et de thé (31192)	Services professionnels, scientifiques et techniques (541)
	Fabrication de résine, de caoutchouc synthétique, de fibres et de filaments synthétiques artificiels (3252)	Fabrication de sirops et de concentrés aromatisants (311930)	MULT – Industries multiples
	Pesticide, engrais et autres produits chimiques (3253)	Fabrication d'assaisonnements et de vinaigrettes (31194)	Cannabis
	Peintures, revêtements et adhésifs (3255)	Fabrication de tous les autres aliments (31190)	
	Autres produits chimiques (3259)		

## K. Production (suite)

(le cas échéant) Production secondaire — Rapporte au moins 25 % de votre revenu brut

Cultures agricoles	Élevage	Transformation des aliments et des boissons	Commerce de gros et de détail
Plantes oléagineuses et céréales (1111)	Bovins de boucherie, y compris parc d'engraissement (11211)	Fabrication d'aliments pour animaux (31111)	Grossistes-marchands de produits agricoles (4111)
Légumes et melons (1112)	Bovins laitiers et production laitière (11212)	Mouture de céréales et de graines oléagineuses (3112)	Grossistes-marchands de produits alimentaires, de boissons et de tabac (413)
Fruits et noix (1113)	Porcs (11221)	Fabrication de sucre et de confiserie (3113)	Grossistes-marchands de machines, de matériel et de fournitures (417)
Culture vivrière en serre (11141)	Volaille et production d'œufs (1123)	Fabrication de produits de boulangerie et de tortillas (3118)	Magasins d'alimentation (445)
Culture en pépinière et floriculture (11142)	Moutons (11241)	Mise en conserve de fruits et de légumes et fabrication de spécialités alimentaires (3114)	<b>Autres</b>
Production de sirop d'érable et d'autres produits de l'érable (111994)	Chèvres (112420)	Fabrication de produits laitiers (3115)	Activités de soutien aux cultures agricoles (115110)
Autres cultures agricoles (1119) (p. ex. betteraves à sucre, foin, herbes, épices, menthe ou houblon)	Aquaculture (112510)	Fabrication de produits de viande (3116)	Activités de soutien à l'élevage (115210)
<b>Fabrication générale</b>	Apiculture (112910)	Fabrication de boissons gazeuses et de glace (312110)	Services vétérinaires (541940)
Fabrication du tabac (3122) (Remarque : la fabrication de cigarettes n'est PAS admissible)	Animaux à fourrure et lapins (112930)	Brasseries (312120)	Activités de production d'électricité (221119)
Usines de fibres, de filés et de fils (3131)	Chevaux et autres équidés (112920)	Vineries, y compris les cidreries (31213)	Réseaux d'aqueduc et systèmes d'irrigation (22131)
Usines de tissus (3132)	Autres types d'élevage y compris les wapitis, cerfs et lamas (1129)	Distilleries (31214)	Transport ferroviaire (482)
Fabrication de produits en papier transformé (3222)	<b>Fabrication de produits chimiques</b>	Préparation et conditionnement de poissons et de fruits de mer (3117)	Transport par camion (484)
Fabrication de machines pour l'agriculture, la construction et l'extraction minière (3331)	Autres produits chimiques organiques de base (325190)	Fabrication d'aliments à grignoter (31191)	Entreposage (493)
	Produits pharmaceutiques et médicaments (3254)	Fabrication de café et de thé (31192)	Services professionnels, scientifiques et techniques (541)
	Fabrication de résine, de caoutchouc synthétique, de fibres et de filaments synthétiques artificiels (3252)	Fabrication de sirops et de concentrés aromatisants (311930)	MULT – Industries multiples
	Pesticide, engrais et autres produits chimiques (3253)	Fabrication d'assaisonnements et de vinaigrettes (31194)	Cannabis
	Peintures, revêtements et adhésifs (3255)	Fabrication de tous les autres aliments (31190)	
	Autres produits chimiques (3259)		

## Partie 2 : Soumettez vos dépenses — Liste des dépenses admissibles soumises

Dans le tableau ci-dessous, ventilez les factures que vous soumettez dans les quatre catégories respectives de dépenses admissibles. Tous les renseignements exigés ci-dessous doivent être fournis (en dollars canadiens). Seules les factures couvrant la période du 15 mars à la date de soumission du formulaire peuvent être incluses. Toutes les dépenses doivent être payées au moment de la soumission. Veuillez joindre toutes les factures et les preuves de paiement associées.

	Catégorie de dépenses*	No de facture	Date des factures (AAAA-MM-JJ)	Nom du fournisseur	Méthode de paiement (p. ex. no de chèque, Visa)	Montant de la facture	Taxes	Montant net de la réclamation (moins les taxes)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

- \* 1. Équipement de protection individuelle — jetable  
 2. Équipement de protection individuelle — non jetable  
 3. Distanciation physique (p. ex. modifications ou reconfigurations temporaires ou permanentes)

4. Prévention de la propagation des maladies (p. ex. équipement et services médicaux, nettoyage et équipement et services de désinfection)  
 5. Hébergement  
 6. Transports

Cette question se poursuit à la page 8

**Partie 2 : Soumettez vos dépenses — Liste des dépenses admissibles soumises (suite)**

	Catégorie de dépenses*	No de facture	Date des factures (AAAA-MM-JJ)	Nom du fournisseur	Méthode de paiement <small>(p. ex. no de chèque, Visa)</small>	Montant de la facture	Taxes	Montant net de la réclamation <small>(moins les taxes)</small>
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								

Sous-total pour l'EPI — jetable		Sous-total pour la prévention de la propagation des maladies	
Sous-total pour l'EPI non jetable		Sous-total pour l'hébergement	
Sous-total pour la distanciation physique		Sous-total pour le transport	
Ligne A : Total des dépenses admissibles (somme de tous les sous-totaux)		Ligne B : Pourcentage de l'aide financière à frais partagés (70 pour cent)	%
Ligne C : Calcul de l'aide financière à frais partagés (ligne A x ligne B) (jusqu'à 15 000 \$ ou 7 500 \$*)			

\*Jusqu'à 15 000 \$ pour les entreprises agricoles et jusqu'à 7 500 \$ pour les emballeurs hors ferme, les entreprises d'aquaculture et les entreprises d'écimage du maïs.



### Partie 3 : Déclaration, reconnaissance, consentement et envoi

AVIS DE COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS : L'Ontario peut recueillir le numéro d'assurance sociale (NAS) d'une entreprise individuelle, d'un partenaire dans un partenariat ou d'un membre d'une entité non constituée en personne morale qui ne possède pas de numéro d'entreprise de l'Agence du revenu du Canada, afin de remplir ses obligations en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et aux fins de vérifications et de la collecte de paiements en trop, comme prévu dans la partie VIII de l'arrêté du ministre 0004/2020. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la collecte de ces renseignements ou en cas de préoccupations à ce sujet, veuillez communiquer avec un préposé aux services administratifs, Direction des programmes pour les collectivités rurales, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario au 1 Stone Rd. W, Guelph (Ontario) N1G 4Y2 ou par téléphone au 266 979-7884.

En soumettant le présent formulaire de demande, j'atteste et j'accepte ce qui suit :

- J'ai lu, compris et accepté toutes les exigences établies dans les lignes directrices du programme.
- Je suis autorisé par une entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité du Programme élargi de protection au travail pour le secteur agroalimentaire (le programme) à soumettre ce formulaire au nom de l'entreprise et à lier l'entreprise à son contenu et aux conditions du programme, de la manière prévue dans les lignes directrices du programme. Je reconnais qu'un accord contraignant est ainsi créé entre l'entreprise et Sa Majesté la Reine.
- Tous les renseignements soumis sur le formulaire de demande sont vrais et complets, autant que je le sais, au meilleur de ma croyance et de ma compréhension.

Nom

Titre

Courriel

Date (AAAA-MM-JJ)

Soumettez votre formulaire  
par courriel :

[AgRuralPrograms@ontario.ca](mailto:AgRuralPrograms@ontario.ca)

N'envoyez que des fichiers inférieurs à 10 Mb

N'envoyez pas de fichiers contenant des liens actifs